



Compte rendu de la Commission Paritaire de Branche Banque Populaire du 17 février 2021

NOTE
N°2 - 2021

Présents :

Délégation salariale : MM. Cahet et Baron, Mme. Herbermont-Dupuy (CFE-CGC/SNB), MM. Brunella (CFTC), Mme. Bresson et MM. Mieusset et Elie (UNSA), MM. Ben Messaoud, Matry et Trichet (CFDT), Mmes. Evennou, MM. Douag et Genest (CGT)

Délégation patronale : Mmes. Halberstadt, Martin, MM. Derrick, Dezandre pour BPCE, M. Marchal (BPALC), M. Stevenard (BPVF),

Ordre du jour :

- Bilan des activités de 2020 de la Branche

La tenue de cette réunion se fait à la fois en présentiel et à distance, nous y assistons en visio-conférence.

Début de séance à 10h00

En préambule, Mme Halberstadt (CH ci-après), DRH Groupe, remercie les Organisations syndicales signataires de l'accord Qualité de Vie au Travail (UNSA, CFDT, CFTC et CFE-CGC).

Avant d'aborder l'ordre du jour, l'UNSA donne lecture d'une déclaration relative au protocole sanitaire et son application au sein des établissements dans la branche BP.

CH réagit en indiquant que le travail à distance (TAD) est un point fort et massivement appliqué dans les sièges. Par contre notre statut d'OIV fait que cela ne s'applique pas dans les agences. Elle alerte sur le fait que si on peut se passer des conseillers en agences, une réflexion pourrait se faire sur le maillage des réseaux !!! Tous les sujets évoqués, notamment concernant la protection et les règles sanitaires doivent être abordés avec les partenaires sociaux en local. Un rappel sera fait aux DRH sur l'affichage des jauges, heures d'arrivées et départs avancés dans les grandes métropoles (ailleurs pas de sens !!), déjeuners, café, pause-cigarettes : attention les contaminations se font là !!! Il faut respecter impérativement les 2m de distance quand on ne porte pas le masque.

Rapport d'activité Branche en 2020.

Annie Martin nous indique le nombre de réunions qui se sont tenues au niveau de la branche, au total trente dont 10 conférences téléphonique COVID-19. Nous intervenons pour demander combien d'instances de Recours Paritaires se sont tenues : 8 sur 2020. (IRG : saisine par un salarié dans le cadre d'un licenciement disciplinaire).

Benjamin Dezandre prend ensuite la main pour détailler. 92 accords ont été signés dans les BP. Les thèmes les plus importants sont :

- L'aménagement du temps de travail (24), dont 15 sur le télétravail ou le travail à distance ;
- 16 accords sur l'évolution des salaires/primes et autres ;
- 10 accords sur les plans d'épargne salariale.

Les OS interviennent en indiquant que cela n'est pas vraiment significatif d'un dialogue social de qualité car en regardant de plus près, au moins la moitié sont des avenants et non de nouveaux accords !

Serge Derick réagit, pour lui il s'agit bien là de la résultante d'un dialogue social riche, mais effectivement ce serait bien de voir des sujets nouveaux.

La demande d'un accord branche sur le télétravail/travail à distance est renouvelée. CH répond que c'est trop tôt. Il faut attendre la sortie de crise COVID pour faire un bilan sur l'efficacité, les impacts sur les clients et les conseillers, les outils...Elle rappelle que dans le nouvel accord QVT, il y a un chapitre sur le sujet !

Débat clos !

La CGT intervient, ensuite, pour demander à évoquer la nouvelle annoncée de l'opération publique d'achat simplifiée de BPCE sur les actions NATIXIS, avec retrait de la côte de ces dernières. Quelles seront les conséquences à la fois pour les porteurs, les conseillers qui vont devoir gérer le mécontentement des clients, les BP, etc...

CH ne peut pas en parler car elle ne dispose pas des éléments de réponse !!! Un comité de groupe exceptionnel est prévu en présence de Laurent Mignon le 25 février. Elle indique qu'un comité stratégique s'est réuni début de semaine et qu'une foire aux questions est diffusée dans les réseaux.

Levée de séance à 11h20.

Pour la CGT, Anne, Sam et Mickaël.